

# Xtrackers II

Société d'investissement à capital variable  
Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B-124.284  
(la « **Société** »)

---

## AVIS IMPORTANT AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT SUIVANT :

### Xtrackers II ESG Global Aggregate Bond UCITS ETF

1D (LU0942970103)  
2C – USD Hedged (LU0942970285)  
3D – GBP Hedged (LU0942970368)  
4C – CHF Hedged (LU0942970442)  
5C – EUR Hedged (LU0942970798)

(le « **Compartiment** »)

---

Luxembourg, le 29 novembre 2024

Cher Actionnaire,

Le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») informe par la présente les actionnaires du Compartiment (les « **Actionnaires** ») que Bloomberg Index Services Limited, en sa qualité d'administrateur de l'indice de référence du Compartiment (l'« **Administrateur de l'Indice** ») a informé la Société le 4 novembre 2024 qu'il apportait certaines modifications (les « **Modifications** »), telles qu'indiquées ci-après.

Les termes portant une majuscule et utilisés dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans la dernière version du prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), sauf indication contraire imposée par le contexte.

Le Compartiment réplique la performance de l'indice Bloomberg MSCI Global Aggregate Sustainable and SRI Currency Neutral Index (l'« **Indice de référence** »).

#### A. Aperçu des modifications

L'Administrateur de l'Indice a annoncé que des améliorations seront apportées aux critères d'exclusion existants liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les « **Critères d'exclusion ESG** »), notamment en ce qui concerne les critères de controverses, les indicateurs du changement climatique et les critères des activités controversées.

À compter de la Date d'entrée en vigueur (telle que définie ci-dessous), les Critères d'exclusion ESG suivants seront appliqués :

- les sociétés qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies, présentent une notation MSCI ESG Controversies Score inférieure à un certain seuil ou une notation MSCI ESG Controversies Score insuffisante liée à certaines controverses en matière d'environnement, ou qui n'ont pas fait l'objet de recherches par MSCI ESG Controversies ;
- les sociétés qui n'ont pas donné lieu à des recherches conformément à la méthodologie MSCI Climate change Metrics ;
- les sociétés qui ne font pas l'objet de recherche sur l'implication des entreprises (Business Involvement Screening Research) en matière d'ESG de MSCI, ou qui ne respectent pas certains seuils de revenus dans des activités controversées, y compris, mais sans s'y limiter, l'alcool, le tabac, les jeux d'argent, les divertissements pour adultes, les organismes génétiquement modifiés, les armes à feu civiles, le pétrole et

# Xtrackers II

Société d'investissement à capital variable  
Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B-124.284  
(la « **Société** »)

---

le gaz, le charbon thermique, les combustibles fossiles, les armes nucléaires, et la production d'énergie ; et

- les sociétés impliquées dans des armes controversées sont exclues.

Les Critères d'exclusion ESG comprennent les exigences énoncées aux articles 12(1)(a) à (g) du Règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« **Exclusions PAB** »).

L'Annexe produit sera modifiée s'il y a lieu pour refléter ce qui précède.

Les Modifications seront appliquées lors de la révision de l'indice ordinaire prévue le 2 décembre 2024 (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

Afin d'éviter toute ambiguïté, aucune modification n'est apportée au nom, à l'objectif d'investissement, à la politique d'investissement, au profil de risque et aux frais du Compartiment.

Le texte complet de l'annonce faite par l'Administrateur de l'indice le 4 novembre 2024 est disponible à l'adresse suivante :

<https://assets.bbhub.io/professional/sites/27/Consultation-Results-Bloomberg-MSCI-Global-Aggregate-Sustainable-and-SRI-Index.pdf>

## **B. Informations générales**

Des exemplaires de la version révisée du Prospectus incluant les Modifications seront mis à disposition sur le site Internet de la Société ([www.Xtrackers.com](http://www.Xtrackers.com)) à la Date d'entrée en vigueur ou aux alentours de cette date, et, une fois disponibles, pourront également être obtenus gratuitement sur simple demande auprès du siège social de la Société ou auprès des bureaux de ses représentants étrangers.

Les Actionnaires ayant des questions ou des doutes concernant les informations contenues dans le présent avis sont priés de demander conseil à leur courtier, banquier, conseiller juridique, comptable ou à tout autre conseiller financier indépendant. Les Actionnaires sont également invités à consulter leurs propres conseillers professionnels concernant les conséquences fiscales spécifiques en vertu de la législation de leur pays de nationalité, de résidence, de domicile ou de constitution.

Des informations supplémentaires concernant les Modifications peuvent être obtenues auprès des personnes morales mentionnées à la rubrique « Contacts » ci-dessous, auprès des bureaux des représentants de la Société à l'étranger ou en envoyant un e-mail à l'adresse [Xtrackers@dws.com](mailto:Xtrackers@dws.com).

Xtrackers II  
Le Conseil d'administration

## **Contacts**

Xtrackers II

# Xtrackers II

Société d'investissement à capital variable  
Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B-124.284  
(la « **Société** »)

---

49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

DWS Investment S.A.

2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg